

L'IA au service des Cabinets d'Avocats : Initiation et Cas pratiques

À distance

Programme de la formation

REF
MOD_2025054

LIEU
Dendreo Live

DATE et HEURE
14 novembre 2025
de 14h00 à 18h00

DUREE
4 heures

PUBLIC
Avocats et conseils juridiques

PRE-REQUIS
Aucun pré-requis est nécessaire pour cette formation.

FORMATEUR(S)
· **LAMAZERE Géraud** *Expert en intelligence artificielle pour les professionnels*
· **Académie LX**
· **MOUROT Nicolas** *Directeur Exécutif de LX Avocats*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, chaque participant sera en mesure de :

- Distinguer les différents types d'outils d'IA générative : généralistes (ChatGPT, Claude, Gemini, Le Chat, etc.), dédiés à la matière juridique, embarqués dans les solutions des éditeurs juridiques (Dalloz, LexisNexis, Prédicite, Doctrine, etc.), et leurs périmètres d'application respectifs ;
- Évaluer les risques et opportunités liés à l'utilisation de l'IA au regard des principes déontologiques fondamentaux : secret professionnel, conflit d'intérêts, confidentialité des données ;
- Maîtriser les techniques fondamentales de l'ingénierie de requête (« prompting ») : obtenir des résultats pertinents, fiables et exploitables ;
- Appliquer l'IA à des cas d'usage récurrents de la pratique professionnelle : recherche, rédaction, synthèse, communication avec un client, un confrère, une juridiction, etc. ;
- Sélectionner une ou plusieurs solutions d'IA adaptées à ses besoins et à son budget : comprendre et maîtriser les critères de choix d'une IA (performance, conformité, sécurité des données, etc.).

DESCRIPTION / CONTENU

14h00 - 14h15 - Introduction et alignement des objectifs

- Accueil des participants et présentations
- Recueil et ajustement des attentes des participants, basé sur le questionnaire préalable

14h15 - 14h45 - Module 1 : cadre conceptuel, déontologique et sécuritaire

- Démystification : distinguer mythes et réalités de l'IA générative
- Panorama des outils : IA généralistes, pure-players juridiques, IA d'éditeurs ; avantages, inconvénients, contextes d'utilisation
- Le point crucial : cadre déontologique et sécurité des données
 - Rappel des obligations de l'avocat : secret professionnel, RGPD
 - Analyse des politiques de confidentialité des principaux outils
 - Bonnes pratiques impératives : anonymisation des données, contenus à ne jamais soumettre à une IA publique

14h45 - 15h30 - Module 2 : méthodologie et Outils – L'ingénierie de requête

- Principes fondamentaux du prompt : pourquoi la qualité de la question détermine la qualité de la réponse
- Structuration d'un prompt efficace : définir un rôle (persona), fournir le contexte nécessaire, préciser le format de sortie attendu, itérer et affiner la requête, utiliser des techniques avancées (auto-correction, chain-of-thought) et constituer sa propre bibliothèque de prompts
- Démonstration par le formateur

15h30 - 15h45 - Pause

15h45 - 17h45 - atelier pratique dirigé autour d'un cas d'usage complet autour d'un contentieux commercial

- Prologue : dialoguer efficacement avec l'IA
- Etape n°1 : générer un résumé synthétique du dossier / du contentieux
- Etape n°2 : créer un tableau chronologique / une timeline des faits
- Etape n°3 : produire une chronologie de l'évolution de la jurisprudence
- Etape n°4 : estimer l'impact d'une jurisprudence sur le cas d'espèce et affiner son argumentation
- Etape n°5 : rédiger la partie "Faits et Procédure" des conclusions
- Etape n°6 : produire un bordereau de pièces dynamique

- Etape n°7 : comparer des jeux de conclusions adverses
- Etape n°8 : faire challenger ses conclusions par l'IA
- Etape n°9 : rédiger un texte à destination du client explicitant la décision rendue

17h45 - 18h00 - Module 4 : synthèse et plan d'action individuel

- Récapitulatif des points clés et des règles d'or
- Présentation du livrable post-formation : boîte à outils incluant prompts de démarrage, checklist sécurité, comparatif outils
- Élaboration du plan d'action : chaque participant identifie une première action concrète à mettre en œuvre dès le lendemain
- Session de question-réponse finale et clôture
- Rappel des modalités d'évaluation et de délivrance de l'attestation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposés théoriques structurés : acquisition des concepts fondamentaux ;
- Démonstrations en temps réel par le formateur : plateformes d'IA sélectionnées ;
- Mise en situation : déroulé interactif d'un cas concret, du début à la fin de la procédure
- Accès temporaire ou guidage vers des versions gratuites d'outils d'IA pour des exercices pratiques.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Plateforme de visioconférence interactive : Q&A (sur les questions pratiques d'utilisation de l'IA), sondages ;
- Support de formation complet (format PDF) : notions clés, exemples de prompts, checklists, transmis à l'issue de la session.

MODALITES D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement et de recueil des attentes pour évaluation du niveau initial et identification des cas d'usage spécifiques des participants avant formation.
- Quiz interactifs pour validation de la compréhension des notions-clés pendant la formation ; Sessions de question-réponse régulières ; Mises en situation par cas pratique.
- Formulaire d'auto-positionnement post-formation.

INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

Pour tout besoin d'accompagnement ou aide spécifique lors de cette formation, notre responsable Qualité et Handicap se tient à votre disposition par mail : formation@lx.legal ou par téléphone : [01 83 90 43 67](tel:0183904367)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions possibles jusqu'au 13/11/2025.

Pour les paiements par carte bancaire, le reçu du paiement fait foi et permet une inscription automatique dès lors qu'effectuée dans les délais impartis.

Pour les paiements par virement bancaire, merci de prendre en compte les délais bancaires avant validation de votre inscription ou de privilégier le virement instantané proposé par votre banque pour une inscription de dernière minute.